

GRAND PRIX 2022

Samedi 9 & Dimanche 10 AVRIL 2022

GOLF DU CHATEAU D'AUGERVILLE

Place du Château 45330-AUGERVILLE

02 08 32 12 07

www.asgolf-augerville.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve non-fumeur ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2022. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 18,5 Départs marques bleues

Une série Messieurs : index inférieur à 12,5 Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs Maximum	Dont Dames Minimum	Pros : nombre maximum autorisé	Dont wild cards Maximum
132	30	12	13

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vademecum 2022 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

Note 1 : La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de 13 wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **27.03.2022**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la FFGolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vademecum 2022 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

3- INSCRIPTIONS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **jusqu'au Dimanche 27 mars 2022 minuit**, seront adressés à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

- Adultes **80 Euros** (40 € pour les membres du club)
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003) **40 Euros** (20 € pour les membres du club)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2004 ou après) **20 Euros** (20 € pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le **mercredi 30 mars 2022** à 12h.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue entre le 4 et le 8 avril 2022, sur réservation des départs au Golf.

5- REMISE DES PRIX

Dimanche 10 avril 2022, 30 minutes après la fin de la compétition.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements Généraux Hommes et Dames.

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.



GRAND PRIX 2022
Golf du Château d'Augerville
Samedi 9 et Dimanche 10 avril 2022



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :

N° de Licence Club :

Index : Catégories : Homme Femme

Je suis dans le mérite amateur : oui non Classement :

Droit de jeu fédéral **obligatoire** acquis le / /2022

Adresse postale :

.....

Numéro de téléphone :

E-mail :

J'ai bien pris connaissance du règlement de l'épreuve ci -joint.

J'ai bien pris connaissance que tout joueur déclarant forfait après la publication de la liste officielle des joueurs sera redevable du droit de compétition, sauf sur présentation d'un certificat médical.

Je règle mon inscription de 80 € à l'ordre du Golf d'Augerville
(1 règlement par joueur)

Comprenant :

- les green-Fees du tour 1 et du tour 2 et les droits de jeu
- 1 reconnaissance offerte la semaine du grand prix (le 04-04-22 ou le 08-04-22)

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le Dimanche 27 mars 2022** à minuit, à :

Golf du Château d'Augerville
« Grand Prix 2022 »
Place du Château
45330-AUGERVILLE

Pour tout renseignement et indication, contactez le 02 38 32 12 07